

Numéro de la demande (réservé à l'usage du Bureau)

**DEMANDE AU BUREAU DE RÉEXAMEN DE L'ANNULATION DES PASSEPORTS
EN VERTU DU DÉCRET SUR LES PASSEPORTS CANADIENS**

DIRECTIVES

Si vous avez été avisé(e) de l'annulation de votre passeport, vous pouvez présenter une demande de réexamen au Bureau de réexamen de l'annulation des passeports. Vous devez remplir cette demande dans un délai de 30 jours à compter de la date où vous avez été avisé(e) de l'annulation. Veuillez joindre des photocopies certifiées conformes de deux pièces d'identité valides émises par le gouvernement à l'appui de votre identité (voir la page suivante), et transmettre le tout à l'adresse suivante :

Bureau de réexamen de l'annulation des passeports
Sécurité publique Canada
Case postale 56040, Place Minto BR
Ottawa (Ontario) K1R 7Z1
Canada

A RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR (en CARACTÈRES D'IMPRIMERIE à l'encre ou à l'ORDINATEUR).			
Nom de famille		Prénom	Second prénom
Nom de famille à la naissance (s'il est différent)			
Adresse de résidence permanente			
Rue / route rurale / numéro de case postale			Appartement
Ville	Province / territoire / État	Pays	Code postal
Numéro de téléphone	Adresse courriel (facultative)		
B Énoncé sur la Loi sur la protection des renseignements personnels et consentement			
<p>Les renseignements personnels fournis sur le présent formulaire sont recueillis pour l'administration du <i>Décret sur les passeports canadiens</i> (DPC). Ils sont nécessaires pour permettre au ministre de la Sécurité publique (ministre) de décider, en application de l'article 11.3 du DPC, s'il existe toujours des motifs raisonnables d'annuler le passeport d'un particulier. Sécurité publique Canada peut, au besoin, divulguer à des personnes, des organismes ou des établissements pertinents les renseignements personnels à votre sujet recueillis sous sa supervision, ainsi que toute nouvelle information que vous souhaitez fournir au ministre à l'appui de votre demande au Bureau de réexamen de l'annulation des passeports. Conformément à la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels</i>, vous avez le droit d'accéder à vos renseignements personnels et d'exiger que leur protection soit assurée. Les directives à suivre pour obtenir vos renseignements personnels sont disponibles en ligne dans Info Source à l'adresse http://www.infosource.gc.ca. Vous pouvez également consulter un exemplaire des instructions dans les grandes bibliothèques publiques et universitaires.</p> <p>Je comprends et accepte ce qui précède.</p>			
_____		_____	
Signature		Date (aaaa-mm-jj)	

Tous les détails sur le processus de réexamen se trouvent à l'adresse suivante :

<http://www.cic.gc.ca/francais/passeport/secure/sec-nationale.asp>

Appelez-nous au 1-855-726-7496 ou écrivez-nous à ps.reconsideration-reexamen.sp@canada.ca

RÉSERVÉ À L'USAGE DU BUREAU

Traité par	Date de réception (aaaa-mm-jj)	Date de fermeture (aaaa-mm-jj)
------------	--------------------------------	--------------------------------

Nom de famille du demandeur	Prénom
-----------------------------	--------

Copie certifiée conforme de documents d'identité en appui à une demande au Bureau de réexamen de l'annulation des passeports

PIÈCES D'IDENTITÉ ACCEPTÉES

Voici des exemples de documents acceptés pour prouver votre identité :

- Permis de conduire
- Certificat de naissance
- Carte d'identité d'un gouvernement provincial ou territorial
- Carte de résident permanent
- Carte de citoyenneté
- Documents d'immigration délivrés à des étrangers (permis de travail, permis d'études, fiche du visiteur, permis de séjour temporaire, approbation du statut de réfugié)
- Fiche relative au droit d'établissement ou Confirmation de résidence permanente (IMM 5292)

REPRÉSENTANTS AUTORISÉS

La certification effectuée par l'une des personnes suivantes est acceptable **pourvu** qu'elle soit membre de son association professionnelle au moment de la certification:

- Juge ou magistrat
- Juge de paix
- Avocat (membre du barreau provincial)
- Notaire au Québec
- Maire
- Notaire public
- Agent de police (services municipaux, provinciaux ou GRC

Commissaire à l'assermentation

- Dans la mesure où il s'agit d'une nomination d'un organisme gouvernemental et que la personne possède une étampe ou un sceau officiel.

INSTRUCTIONS POUR LE DEMANDEUR

- Apportez avec votre demande deux **pièces d'identité originales valides émises par un gouvernement** pour prouver votre identité à l'un des représentants autorisés à certifier que vos documents sont des copies certifiées conformes. Veuillez ne pas nous envoyer les documents originaux;
- Joignez vos copies certifiées à la présente page;
- **Veuillez demander au responsable autorisé de lire ce qui suit avant de certifier vos documents :**

CERTIFICATION DE DOCUMENTS D'IDENTITÉ	
Remarque importante à l'intention du responsable autorisé :	
Le Bureau de réexamen de l'annulation des passeports ne vous demande pas de confirmer l'authenticité ou le contenu d'un document, mais seulement de confirmer que vous avez vu l'original et que les photocopies sont réellement des copies certifiées conformes des documents originaux.	
À titre de représentant autorisé, vous devez voir le document original (et non une copie certifiée d'un original), en faire une photocopie et confirmer, en remplissant la déclaration suivante :	
Je certifie que ces photocopies sont des copies conformes du document original, qui n'a été modifié d'aucune façon	
le _____ jour, du mois de _____, de l'année _____.	
Signature : _____	
Nom du représentant autorisé : _____ (EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)	
En ma qualité de : _____	
Ville : _____	Province/État : _____
Pays : _____	Numéro de téléphone : _____

Tous les détails sur le processus de recours se trouvent à l'adresse suivante:

<http://www.cic.gc.ca/francais/passeport/securite/sec-nationale.asp>

Appelez-nous au 1-855-726-7496 ou écrivez-nous à ps.reconsideration-reexamen.sp@canada.ca

RÉSERVÉ À L'USAGE DU BUREAU

Traité par	Date de réception (aaaa-mm-jj)	Date de fermeture (aaaa-mm-jj)
------------	--------------------------------	--------------------------------